L'AUBE

TOUR D'HORIZON

De « l'indépendance nationale »

LES journaux de mardi matin titrent presque tous sur l'échec présumé de la Conférence des Trois.

L'attitude soviétique ne trouve de partisans que dans L'HUMANITE et ses satellites, qui jouent — paradoxalement — la carte de l'« indépendance nationale ».

Il va sans dire que l'adverbe « paradoxalement » ne se trouve imprimé dans aucun de ces organes.

« Bevin-Bidault abandonnent l'indépendance nationale ! » titre L'HUMANITE, avec un point d'exclamation indigné !

Et de défendre les méthodes soutenues à la Conférence par M. Molotov, auxquelles toutes vertus sont attribuées :

> Ces méthodes, qui garantissent l'indépendance des nations européennes, ont, de plus, l'avantage d'être applicables pratiquement sans trop de difficultés.
>
> C'est la politique des blocs qui l'emporte,

s'écrie, de son côté, FRANC-TIREUR.

Les autres journaux, qui ont des raisons pour être de sang-froid, analysent cependant les raisons de l'attitude soviétique.

> On voit que, sur la méthode même (et, derrière elle, sur le fond), la proposition française — totalement soutenue par M. Bevin — et la proposition russe s'opposent essentiellement : à l'unité européenne devant le besoin, l'U.R.S.S. réplique par la tactique en tirailleurs de nations jalousement libres — c'est-à-dire, en fait, par le maintien des zones d'influence.

note L. Martin Chauffier, dans LE PARISIEN LIBERE.

> Les Soviets craignent-ils que tout effort d'unification de l'Europe ébranle leur contrôle sur l'Est européen ? C'est probable.

écrit, de son côté, Claude Bourdet, dans COMBAT.

CE MATIN écrit :

> La vérité, c'est que Moscou ne veut pas perdre le bénéfice de son monopole sur les ressources de ses satellites. Le blé de Roumanie et le charbon polonais ont leur place dans le plan quinquennal russe : ils ne peuvent l'avoir en même temps dans un plan de reconstruction européenne.
>
> Nous avions dit que la conférence des Trois imposerait à M. Molotov de grands efforts de compréhension. Parce que la Russie s'est retranchée obstinément et totalement derrière le rideau de fer, la conférence des Trois va échouer.
>
> M. Molotov risque bien d'être l'artisan de cette Europe occidentale tant redoutée par ses amis.

Et M. Jean Piot, dans L'AURORE, attaque de front :

> L'U.R.S.S. est en train d'organiser, face aux Etats-Unis, une sorte de ligue des Etats pauvres — des Etats « prolétaires », comme disait Mussolini. Et il semble être dans son jeu de les entretenir et maintenir en cet état de pauvreté qui facilite les opérations de la « cinquième colonne » communiste, camouflée au besoin derrière les nuées d'un patriotisme intransigeant.

La coopération internationale

COMBAT avertit la Russie du danger de son attitude, car il est à craindre que...

> ...la contre-proposition russe n'aboutisse à faire échouer la version « européenne » du plan Marshall et à le faire transformer en un plan d'aide à l' « Occident » dont on sait que bien des milieux américains sont partisans. S'il en était ainsi, la Russie aurait mal travaillé pour elle et pour nous-mêmes.

En fait, la Conférence des Trois est une épreuve pour l'idée de coopération internationale. Robert Verdier, dans LE POPULAIRE, dénonce les menaces d'autarcie que comporte le plan soviétique qui affirme vouloir...

> ...tenir compte de « l'existence d'économies nationales européennes indépendantes et souveraines chez elles ».
>
> Mais comment ne pas voir que cette volonté d'autarcie risque de conduire à un appauvrissement de tous et que l'isolement économique porte en lui le danger des oppositions politiques ?

Coopération internationale ou maintien des zones d'influence, voilà en réalité ce qui se joue actuellement.

Et le recours aux « indépendances nationales » ne sert en fait qu'à contrebattre l'idée de coopération.

Des ambitions communistes...

Par ailleurs, L'HUMANITE continue à orchestrer en faveur du retour des communistes ou gouvernement, crie à la « réaction » et injurie M. Ramadier :

> Si Ramadier saute les obstacles qui barrent la semaine politique, il sera décidément un « bon cheval » pour la réaction.
>
> Après tant d'échecs, au milieu de tant de critiques, Paul Ramadier, comble de confiance en soi-même, n'a qu'une idée en tête : durer ! Et pour durer il se déchaîne en maquignonnage.

Il est plaisant de voir ceux qui veulent « rentrer » traiter de haut ceux qui ont le devoir de « durer » !

Et M. Marcel Fourrier (chœur fidèle), s'écrie, dans FRANC-TIREUR :

> La défense de la République exige le regroupement immédiat de tous les républicains ; la constitution d'un gouvernement de combat auquel les communistes doivent être appelés à participer.

... au « complot »

Défense de la République ? On imagine qu'il s'agit du « complot ».

Côté communiste, on le prend très au sérieux ; côté socialiste, on affirme que :

> Sans la vigilance d'Edouard Depreux, la République serait, aujourd'hui, en danger.

Cependant que d'autres journaux usent de points d'interrogation et que certains ironisent sur l'ampleur du danger couru.

Ne soyons pas si impatients. Attendons la suite de l'enquête puisque M. Depreux a déclaré — par une formule dont il avait usé à propos de Joanovici — que toute la lumière serait faite.

Si cela pouvait être vrai, cette fois !

Georges BOUYX.

L'explosion d'un cargo de munitions fait 70 morts dans un port italien

Pendant le débarquement des munitions constituant la cargaison du transport militaire « Panigaglia », à Porte San Stefano, au Nord de Civitavecchia, en Italie, une explosion s'est produite. Le bruit en a été distinctement entendu dans les autres points de la côte et une vive frayeur s'est emparée de la population. Des secours ont été rapidement organisés, notamment d'Orbetello, et des officiers supérieurs alliés se sont rendus immédiatement sur les lieux du sinistre.

Aux dernières nouvelles, on dénombrait 70 morts dont 55 marins et un sous-officier, les autres victimes étant des ouvriers employés au déchargement des munitions. Un chaland qui se trouvait à proximité du « Panigaglia », a également sauté au cours de l'explosion. Une personne qui se trouvait à bord est portée disparue.

M. de Gasperi, président du Conseil, a annoncé, hier soir, à l'Assemblée constituante que le « Panigaglia » participait à l'évacuation de l'île de Pantelleria conformément aux clauses du traité de paix.

Une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les causes de cette catastrophe.

ARRESTATIONS, DÉPORTATIONS, TORTURES

L'interrogatoire de Masuy : Un long martyrologe de la France combattante

Très à l'aise dans son complet clair, l'œil vif, un fin sourire au coin des lèvres, voilà donc Georges Belfanne, alias Christian Masuy, le bourreau des patriotes. Le visage chafouin, sous un front légèrement dégarni, il a conservé, des quatre années de sa vie criminelle et fastueuse, le regard de l'assassin et les gestes de l'homme du monde. Il reste encore le chef et parle toujours de « ses hommes ». Alors que ses dix co-accusés font piètre figure, Masuy, crayon en main, prend des notes, hausse les épaules, rit même franchement à l'énoncé de certaines accusations. C'est un cynique qui connaît le sort qui lui est réservé et qui veut être beau joueur jusqu'au bout.

Mais cette première audience n'a pas apporté les révélations sensationnelles que l'accusé nous avait promises. Il est occupé, en partie, par les formalités de procédure. Quatre heures durant, deux greffiers se sont relayés à la lecture de l'exposé des faits qui ne comptait pas moins de deux cents pages. C'est un long et émouvant martyrologe des réseaux de la France combattante. Chaque page est une nouvelle preuve de l'œuvre néfaste de Masuy. Il n'est question que de résistants arrêtés, torturés, déportés, de groupes disloqués, de Français vendus : Parcifal, Arc en Ciel, Mithridate, Confrérie de Notre-Dame, autant de noms de réseaux à inscrire sur la liste sanglante de Masuy

Masuy a bien préparé sa défense. Il veut tout d'abord se laver de cette réputation de gangster qu'on lui prête. Il s'est présenté à l'audience l'« âme blanchie » et, après un long *curriculum vitæ*, où il se donne tour à tour comme représentant de produits d'entretien et marchand d'horoscopes, il aborde enfin son activité d'espion

« Je me suis bien amusé... »

— Je n'ai pas vendu mon pays, dit-il, j'ai fait seulement quelques missions pour le compte d'Otto, me contentant, le plus souvent, de recopier les cartes Michelin, en soulignant parfois l'emplacement d'artillerie, des camps d'aviation militaire et des postes de la Croix-Rouge ; cela satisfaisait l'Allemand, c'était l'essentiel. J'encaissais l'argent et je me suis bien amusé ; c'était le printemps et le pays était beau. »

Masuy s'explique ensuite sur le début de sa vie à Paris :

— Mon rêve était d'entrer à l'Intelligence Service. Sans la mort d'Alex, du réseau Parsifal, je serais aujourd'hui aux côtés de Rémy.

— Invoquerez-vous le double jeu ? intervient le président Guillaumot.

— Non, mais la chasse aux résistants n'était pas un travail pour moi ; j'en ai même freiné la répression. Je suis un espion militaire professionnel et pas autre chose.

Mais aujourd'hui, jour capital de l'interrogatoire, on examinera en détail cette lutte contre les patriotes dont il ne veut plus accepter maintenant la responsabilité.

Trois nouvelles arrestations dans l'affaire du "Maquis noir"

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

D'autre part, un négociant parisien, Pierre Lefebvre, courtier, 84, rue de la Folie-Méricourt, a fait l'objet d'une inculpation dans cette même affaire. Lui aussi a été écroué à la prison de la Santé.

Lefebvre, et Prat, également, avaient pour mission de recueillir et de gérer les fonds du mouvement. Ils ne disposaient pas encore de sommes importantes. Le second a choisi comme avocat Mᵉ Campinchi.

Une vieille connaissance

M. Montezer, qui avait été inculpé dans l'affaire de « Cité-Soir » et qui aurait d'importantes déclarations à faire sur le « maquis noir », serait actuellement entendu. La Sûreté nationale recherche également dans la région parisienne l'officier de réserve de Merwels qui s'était réfugié depuis deux ans chez Mme de Waleffe.

On croit que le complot aurait des ramifications dans plusieurs villes de Vendée, notamment à La Roche-sur-Yon, aux Sables-d'Olonne, à Fontenay-le-Comte, à Luçon et à Challans. Toutefois, dans les milieux judiciaires, on ne cite encore aucun nom ni aucune arrestation.

Le négociant Jacquot était déjà incarcéré pour agression !

M. Robert Lévy, juge d'instruction, a inculpé et placé sous mandat de dépôt le négociant en vins Marc Jacquot, de Montigny-le-Roi (Haute-Marne). Celui-ci était déjà incarcéré à la Santé, sur mandat du juge Devise, pour un délit de droit commun.

En effet, le 6 juin, il aurait participé à une agression sur la personne de Mme Maria Camio, née Zabaletta, demeurant 12, rue Léonce-Reynaud.

Marc Jacquot a protesté de son innocence, niant sa participation à l'affaire.

— Je passais par là, dans cette rue, dit-il, mais je n'ai rien à voir avec cette histoire.

Quant à son affiliation au complot de Lamballe, il a reconnu avoir fait partie de cette organisation, mais il ignorait, paraît-il, les buts révolutionnaires qu'elle se proposait. Après lui avoir fait subir l'interrogatoire d'identité, le magistrat lui a signifié ces trois chefs d'inculpation : atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, association de malfaiteurs et organisation de troupes armées. Marc Jacquot a été reconduit à la Santé. Il a choisi pour avocat Mᵉ René Nicolas.

« ... je suis prêt à payer »

Le général de gendarmerie Guillaudot, autre inculpé dans l'affaire du complot, avait déclaré aux inspecteurs venus l'arrêter :

— C'est loupé, je suis prêt à payer.

Le général a choisi pour défenseur Mᵉ Charles Delaunay. Quant au commandant Loustaneau-Lacau, il s'est borné à préciser qu'il n'avait pas vu le comte de Vulpian depuis quinze mois.

— Je suis socialiste, a-t-il ajouté ; jamais je ne comploterai contre la République.

Le colonel Rémy est absolument étranger à « l'affaire »

On dément de source autorisée de la façon la plus catégorique, l'information selon laquelle le colonel Rémy aurait été arrêté à Vannes, en relation avec l'affaire dite du « Maquis noir ». Le colonel Rémy est absolument hors de cause et son nom n'a absolument pas été prononcé dans les milieux qui procèdent à l'enquête.

On sait que le colonel Rémy, de son véritable nom Gilbert Renault, avait rejoint Londres dès juin 1940. Il avait été parachuté en France, à la fin de cette même année, et avait fondé le réseau de renseignements C.N.D. Castille.

SEZNEC A DEBARQUE A SOUTHAMPTON

Le paquebot *Colombie*, venant des Antilles, est arrivé hier soir au Havre. On avait annoncé que, parmi ses passagers, se trouvait Guillaume Seznec, libéré du bagne. Mais celui-ci a débarqué à Southampton afin de se soustraire à toute indiscrétion.

Mise en liberté provisoire du R.P. Olphe-Gaillard

Faisant droit à la requête de Mᵉ Dauzats, M. Jadin, juge d'instruction, a mis en liberté le R. P. Olphe Gaillard, supérieur de l'abbaye des Bénédictins de la rue de la Source.

Le R. P. Gaillard avait été arrêté, on s'en souvient, le 17 mars dernier, l'enquête ayant révélé que son couvent avait abrité un milicien condamné à mort par contumace.

L'inculpé a pris la responsabilité de cette affaire, mais il a déclaré n'y avoir pas personnellement participé.

Les organisateurs des kermesses en faveur des écoles libres n'avaient pas payé leurs taxes

Le chanoine Vrignon, supérieur de l'Institut Richelieu, à La Roche-sur-Yon, l'abbé Retailleau et Mlle Greaud, de Belleville-sur-Vie, ont comparu hier devant le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon pour n'avoir pas versé aux contributions indirectes les droits concernant les séances récréatives organisées au profit des écoles libres.

Parmi les nombreux témoins cités par la défense figurait Mgr Cazaux, évêque de Luçon, qui a affirmé que le refus de payer les taxes résulte « des difficultés d'ordre matériel que rencontrent les catholiques pour subvenir aux besoins de leurs écoles ».

Le tribunal a décidé de renvoyer son jugement dans l'affaire Retailleau et Greaud. Quant à l'affaire du chanoine Vrignon, le tribunal relaxe purement et simplement le prévenu.

UN COMMISSAIRE arrêté pour "passage à tabac" mortel d'un jeune Arménien

Comme nous l'avions relaté à l'époque, un jeune Arménien, M. Tchoulalian, accusé de complicité dans le meurtre d'un marchand de tapis, était mort, il y a quelques semaines, à la suite d'un « passage à tabac ». L'auteur de ce brutal interrogatoire, le commissaire Jovin, vient d'être arrêté à Lyon, à la suite d'une plainte déposée par la famille de la victime.

Un officier de police judiciaire ne pouvant être jugé dans la circonscription, le commissaire Jovin a été transféré à Saint-Etienne.

C'est à la suite d'une très sérieuse enquête, menée par un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, que des poursuites ont été décidées. On peut rapprocher ce fait des condamnations que viennent de prononcer plusieurs tribunaux contre les auteurs de sévices analogues. Il y va de l'honneur de la police, protectrice des honnêtes gens, que de tels actes ne se reproduisent plus.

Un agent de Joanovici est arrêté

Les fonctionnaires de la sous-direction de la police économique ont identifié et arrêté Albert Deleuze, 52 ans, courtier, demeurant 11, bd Bessières, qui a servi d'intermédiaire entre Joanovici et les Allemands pour la fourniture de métaux non ferreux.

Attention à l'huile de paraffine colorée !

Des enquêtes récentes ont abouti à l'arrestation de deux trafiquants qui v e n d a i e n t clandestinement comme huile comestible de l'huile de paraffine colorée. La préfecture de police attire l'attention du public sur le danger qu'offre la consommation de ces huiles

GLACIERES A GLACE VIVE

Radiateurs électriques à accumulation et directs. Chauffe-eau. Cuisinières. Fours. Réchauds. Ets O. SAMYN, 3, bd Gouvion-Saint-Cyr (Pte Champerret). Gal. 91-60

OFFICIERS MINISTERIELS

Mᵉ PREVOST, not. à Pavilly (Seine-Infér.) Adjudication Etude, 24 juillet, 14 h. 30.
FERME ANCRETIEVILLE, St-Victor, 52 hectares, et
FERME Ste-AUSTREBERTHE, 28 hect.
S'adr. ou not., M. Béchet, 50, rue Beauvoisine, et M Resa-Lewis, 69, rue de la République, ROUEN.

MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

Fédération de la Seine

NOTRE COLONIE EN FORET NOIRE

Il reste encore quelques places pour enfants de 7 à 14 ans. Premier départ le 18 juillet, deuxième départ vers le 25 août.

S'inscrire d'urgence en s'adressant à Mlle Quesney, 186, rue de Rivoli, Paris (1er). Opé. 97-38).

11ᵉ ARROND. (section Roquette). — Vendredi 4 juillet, à 20 h. 45, réunion chez Dézirot, 28, rue Sedaine. Exposé de Max André.

Fédération de Seine-et-Oise

Le Comité directeur fédéral se réunira le samedi 5 juillet, à 15 h., salle des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, sous la présidence de Robert Bichet.

SORTIE FAMILIALE. — Tous les militants sont invités à participer à la journée familiale de la Fédération, dimanche prochain, 6 juillet, à Versailles. Rendez-vous, à 10 h., devant le château. Se munir d'un casse-croûte pour le pique-nique en commun.

GARCHES. — Demain, à 21 h., réunion du bureau de la section, 17, rue de Suresnes.

Fédération de Seine-et-Marne

MELUN. — Jeudi, à 20 h. 45, salle de la justice de paix, grande conférence publique sur « la reconstruction et les dommages de guerre », avec Coudray, président de la commission parlementaire de la Reconstruction, et Henri Lespès, à laquelle tous les sinistrés sont invités.

Le même jour une réunion de la section se tiendra, à 20 heures, salle de la justice de paix, avec Henri Lespès.

BOURSE de Paris

1er juillet 1947

La tendance est très irrégulière et les affaires très réduites. Aucune orientation ne ressort des fluctuations, généralement étroites, enregistrées en baisse et en hausse, dans tous les groupes.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 %	77 ..	77 ..
3 % amortiss.	99 50	....
5 % 1920	129 80	129 65
3 % 1942	83 10	83 ..
3 1/2 % 1942	92 20	92 20
3 % 1945	81 15	81 15
Obl. Trésor 1933	1162 ..	1155 ..
— 1934	1097 ..	1075 ..
— Mai 1943	4434 ..	4437 ..
P.T.T. 3 1/2 % 1943	4578 ..	4545 ..
Caisse 3 1/2 % 1943	4881 ..	4796 ..
Crédit Nat. 1942 (oct)	1751 ..	1731 ..
Banque de France 3 %	6450 ..	6450 ..
Communales 1942	1732 ..	1767 ..
Ville de Paris 1942	4356 ..	4351 ..
B N C I	....	....
Banque de Paris	1221 ..	1220 ..
Union Parisienne	1380 ..	1400 ..
Crédit Com. France	1361 ..	1361 ..
Crédit Foncier	2770 ..	2720 ..
Crédit Lyonnais	1705 ..	1704 ..
Société Générale	....	....
Suez	60600 ..	58405 ..
Eaux (Cie Gle)	1250 ..	....
C.P.D.E.	1200 ..	1210 ..
Générale Electricité	3575 ..	3450 ..
Energie Industrielle	1211 ..	....

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
Longwy	....	1300 ..
Châtillon-Commentry	....	1000 ..
Forges Nord-Est	833 ..	810 ..
Denain Anzin	2950 ..	2860 ..
Peugeot	1410 ..	1350 ..
Mokta-el-Hadid	13490 ..	....
Nickel	1540 ..	1517 ..
Penarroya	1740 ..	1730 ..
Française Pétroles	4720 ..	4725 ..
Gafsa	3475 ..	2050 ..
Air Liquide	1410 ..	1375 ..
Kuhlmann	1350 ..	1340 ..
Pechiney	1300 ..	1261 ..
Rhône-Poulenc	2410 ..	2450 ..
Saint-Gobain	4950 ..	4950 ..
Transatlantique	....	....
Raffineries Say	1385 ..	1384 ..
Poliet et Chausson	2500 ..	2550 ..
Caoutchouc Indochine	1720 ..	1775 ..

VALEURS ETRANGERES

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
S.K.F. c. 10	12850 ..	12850 ..
Geduld c. 25	2670 ..	2680 ..
Shell	2550 ..	2580 ..
De Beers	7250 ..	7250 ..
Goldfields	1575 ..	1610 ..

2 3 4 5 6 III

Le directeur-gérant : Francisque GAY.

Sté NATIONALE DES ENTREPRISES DE PRESSE

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE

IMPRIM. RICHELIEU 100, r. Richelieu, Paris-2

RAVITAILLEMENT

du 2 juillet 1947

La distribution du pain

Les Parisiens recommencent à faire queue devant les boulangeries, la farine de maïs manquant, à son tour. Néanmoins le Ravitaillement assure que des mesures d'urgence vont être prises ; cette crise passagère serait due à ce que des arrivages de farine destinés à Paris auraient été détournés sur les régions minières plus éprouvées.

Tickets validés :

Savon de ménage : A, M, V, 50 gr. ; P1, P2, 100 gr. ; J, 150 gr. ; E, 350 gr. ; contre SN de juillet. 50 gr. soins corporels contre nᵒ 1 ; 150 gr. contre le coupon D (grossesse, 8ᵉ mois).

Savonnette : Deux savonnettes de 50 gr. à 80 % ou une savonnette de 100 gr. aux E et J et une savonnette de 50 gr. pour les autres catégories contre le nᵒ 64 du 2ᵉ semestre.

Produits à raser : 50 gr de savon à barbe ou 80 gr. de crème à raser mousseuse ou 200 gr. de crème à raser sans blaireau contre le nᵒ 3 « produits à raser » du 2ᵉ semestre.

Margarine : 150 gr. aux A et 50 gr. aux M, V contre GD de juillet.

Tickets périmés :

Fromage : FD de juin périmé le 3 juillet et non le 13 comme la préfecture l'a communiqué par erreur.

Déjeuners cacaotés : nᵒ 29 périmé aujourd'ui.

Savons (15 juillet) : 30 du 1er semestre ; SN de juin ; nᵒ 3 des produits à raser 1er semestre ; nᵒ 1 du 1er semestre soins corporels (le SO « grand centre » de juin est prorogé jusqu'au 31 juillet).

SUPPLEMENT DE SUCRE. — Le ticket de la ration supplémentaire de sucre est valable jusqu'au 15 juillet.

LA VIANDE LIBRE DANS LE NORD. — La vente de la viande est libre dans le département du Nord depuis hier.

LA MODE

L'indispensable superflu

TELLE promeneuse rencontrée au hasard de nos courses à travers Paris éveille notre intérêt, tandis que telle autre passe inaperçue. Or, à bien les observer, ces inconnues sont aussi séduisantes l'une que l'autre. D'où provient l'attrait de celle qui nous captive et retient notre attention ? Sont-ce sa toilette, son chapeau, son parfum ? Ce serait bien difficile à préciser ; mais la réponse spontanée à ces questions, vous la connaissez. On dira : « Cette femme a du chic. »

Comment fait-elle ? Certes sa robe ou son vêtement sont bien coupés, son chapeau est seyant, mais cela n'est pas tout. Elle connaît le jeu des accessoires et sait compléter chaque tenue par une note personnelle. Il lui suffit d'avoir un tailleur pour donner l'impression d'en posséder trois ou quatre ; tantôt elle porte un « bob » assorti au ton du costume, un chemisier blanc, des gants blancs et met des souliers dont le cuir fauve est un rappel du box-calf utilisé pour sa ceinture et son sac ; tantôt c'est un foulard de fantaisie qui sert à façonner sa blouse et son petit turban drapé. Parfois elle abandonne sa veste et, sur sa jupe, met un gilet ou un blouson de couleur vive.

Porte-t-elle une robe noire ? Vous la voyez éclairée par l'auréole d'une large capeline rose, ambre, blanche ou même noire, rehaussée de roses roses qui, placées sous la passe et frôlant son visage, lui donnent de l'éclat. Le coloris de longs gants à bouillonnés ou revers est choisi pour s'accorder avec celui du chapeau. Avec une toilette fleurie, la toque ou le grand canotier deviennent des objets neutres ; cependant, leur nuance précise la prédominance de l'un des tons de l'imprimé dont est faite la robe et confère à l'ensemble son cachet.

Pour les sorties du soir, si embarrassantes lorsque le vestiaire est réduit, elle fait choix d'une robe à danser dont l'ample jupe ronde en toile, organdi ou tulle, longue à ras de terre, servira pour plusieurs corsages. Le tout petit « juste-au-corps » sans épaulettes, en broderie anglaise, tulle ou faille, convient pour les soirées au casino, tandis qu'une longue casaque en lamé ou satin pékiné est d'un usage plus courant, etc.

Toutes ces variantes, nous les trouvons chez les marchandes de frivolités où se créent tous les jours quelques nouveaux modèles : dans ces magasins précieux comme des bonbonnières, d'où jaillissent les colifichets comme pétillent les mots d'esprit qui émaillent une conversation spirituelle.

Colliers de perles toutes petites montées sur des rubans, sautoirs de grosses perles grises ou roses, triples rangées de grains d'or portées en colliers de chien, clips qui, tantôt, emprisonnent le lobe de l'oreille et tantôt retiennent le drapé d'un corsage ; bouquets de fleurs en mousseline de soie, en panne, boutons dorés qui sautent comme des grelots et se posent aussi bien à l'encolure qu'à la taille et se transforment en clips, petits peignes incrustés d'ivoire, de nacre ou d'or, chaînes dont les anneaux ciselés forment des ceintures, des épaulettes, des bracelets et, parfois même, des ornements de tête, larges rubans constellés de paillettes pour faire des corselets ou d'étroits tabliers, sacs du soir, poudriers, rubans de cheveux, résilles agrémentées de paille tressée, de nœuds en velours ou d'ornements de jais noir ou bleu...

De même que, d'une main sûre, l'amateur place ses bibelots, la femme de goût, en peu d'instants, décide quel sera l'objet frivole, « l'article de Paris » qui donnera tout son prix et fera le mieux ressortir l'élégance de sa tenue, celui qui en rompra l'extrême sobriété par une pointe d'exubérante jeunesse.

Amélie ROSE

Sports

Teisseire enlève au sprint Besançon-Lyon

Un peloton de 40 hommes, parmi lesquels VIETTO et RONCONI à dix-huit minutes...

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL J.-P. VIREUIL)

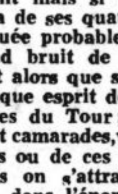

Une borne kilométrique annonçait : Mouchard 3 km. Vingt voitures nous précédaient, vingt autres nous suivaient. Une file nous serrait sur la gauche, une autre sur la droite, selon l'ordonnance coutumière qui règle le cortège des voitures de presse. Les coureurs roulaient gentiment devant. J'allais noter sur mon carnet de route : Au 38ᵉ kilomètre, rien à signaler et, brusquement, à 70 à l'heure, notre voiture accélérait. Après un coup de frein, il y eut un nouveau ralentissement mais si brutal que tout le cortège s'arrêta pile. Notre voiture hurla de ses quatre roues bloquées puis se mit franchement en travers et, fatiguée probablement d'en avoir tant fait, se coucha sur le côté dans un grand bruit de ferraille fracassée.

C'est alors que se manifesta le magnifique esprit de solidarité des nomades du Tour ; en un clin d'œil, vingt camarades, vingt de ces conducteurs ou de ces confrères avec lesquels on s'attrape vingt fois par jour dans l'énervement du travail, sautaient de leur voiture, assaillaient la nôtre et entreprenaient les travaux de sauvetage. Il fallut monter sur la conduite intérieure renversée, extraire, l'un après l'autre, en les tirant par-dessous les aisselles, le chauffeur, un confrère placé à gauche, puis le confrère de droite, et, enfin, votre serviteur qui s'était mis en boule sous le tas entre trois valises et une culasse de moto. Pas confortable la culasse de moto ! Quelques égratignures, mais rien de cassé sauf la 8 CV qui faisait vraiment peine à voir. Enfin, comme il fallait bien rejoindre les coureurs, nous nous sommes répartis, mes deux confrères et moi, dans les véhicules présents. Dix kilomètres plus loin, le chauffeur d'une autre voiture m'offrait une place ; j'étais de nouveau « dans le coup ».

Gauthier attaque

Une prime, et aussi l'espoir de briller dans la région lyonnaise, venait de déchaîner Bernard Gauthier qui, la prime encaissée, poursuivait son effort.

Permettez une parenthèse pour vous dire que notre accident eut tout de même son utilité. En effet, j'avais pu constater l'abandon de Paul Maye victime d'une fracture de clavicule consécutive à une chute.

Toute l'équipe de l'« Ile-de-France » s'était arrêtée auprès de lui, puis, devant l'irrémédiable, en revenant de très loin en arrière,

avait entrepris de rejoindre. Thuayre, Cosson, Lucas, Barret étaient donc assez loin du peloton. Mais revenons à l'avant où l'attaque de Gauthier a mis le feu aux poudres. Teisseire et Lazaridès sont partis à sa poursuite, mais tandis que « Apo » n'insiste pas, Teisseire continue et se laisse rejoindre par son camarade de l'équipe de France, Fachleitner, et devinez qui ? Bourlon, notre Bourlon bourdonnant qui ne s'était encore pas fait remarquer dans le Tour. Lui, le turbulent animateur des courses régionales des rouleurs, spécialiste des longues étapes solitaires...

Cette fois, Bourlon ne se dépense pas étourdiment, il a pris la bonne route et en moins de dix kilomètres le voici sur Bernard Gauthier en compagnie de ses deux complices.

Maintenant, c'est sérieux, tous costauds et bien décidés à ne pas se laisser rejoindre, nos quatre évadés prennent rapidement de l'avance. A Cuisseaux (107 kilomètres) mon « chrono » les crédite d'une minute et à Colligny, à mi-course (125 kilomètres), de 4'30" sur le peloton, freiné par les Français pas mécontents de laisser en avant deux des leurs qui peuvent s'adjuger l'étape tout en remontant un peu au classement général.

C'est à ce moment que Gaston Audier, autre régional, prend conscience du danger. Au départ, il nous avait dit son désir de briller devant ses amis lyonnais, le moment est venu de mettre son projet à exécution.

Il tente courageusement sa chance et après avoir décramponné le gros du peloton, où les seigneurs Vietto, Ronconi, etc. récupèrent en attendant les Alpes, il entame seul les 125 kilomètres qui le séparent du but. Dernières explications, derniers incidents. Gauthier, victime d'un saut de chaîne aux approches de Bron, poursuit sa course entre les hommes de tête restés à trois, et Gaston Audier, toujours seul lui aussi. Le maillot jaune a disparu. Un grand détour par le boulevard de ceinture, voici le stade municipal garni de 30.000 spectateurs. Teisseire, Fachleitner, Bourlon y pénètrent et entament au sprint leur dernier tour.

LE CLASSEMENT DE L'ETAPE

1. TEISSEIRE, 6 h. 55' 37".
2. Fachleitner, à une roue ; 3. Bourlon, à une longueur ; 4. Gauthier, 6 h. 56' 20" ; 5. Audier, 7 h. 9' 34" ; 6. Idée, 7 h. 12' 54" ; 7. Tassin, même temps ; 8. Dessertine, m. t. ; 9. Mollin, m. t. ; 10. Klabinsky, m. t. ; 11. Syen, 7 h. 13' 10" ; 12. Tacca, m. t. ; 13. Mathieu, m. t. ; 14. Sercu, 7 h. 13' 20" ; 15. Robic, m. t. ; 16. ex-æquo : Breuer, Callens, Gysselinck, Impanis, Oreel, Schotte, Janssen, Camellini, Joly, Brambilla, Corrieri, Cottur, Feruglio, Ronconi, Rossello, Volpi, Goldschmitt, Schellingerhout, Dietrich, Kirchen, Bobet, Massal, Vietto, Barret, Bonnaventure, Diot, Lucas, Muller, Thuayre, Cogan, Le Strat, Rousseau, Deprez, De Gribaldy, Latorre, Lévêque, Jo Néri, Bonnet, Fautrier, Giguet, Lazaridès, Rémy, Gnazzo, tous même temps que Sercu ; 59. Pontet, 7 h. 14' 20" ; 60. Piot, m. t. ; 61. Cosson, 7 h. 16' 47" ; 62. Goasmat, m. t. ; 63. Pawlisiak, 7 h. 19' 2" ; 64. Huguet, 7 h. 24' ; 65. Kubler, 7 h. 28 m. 21 s. ; 66. Amberg, m. t. ; 67. Weilehmann, m. t. ; 68. Tarchini, m. t.

LE CLASSEMENT GENERAL

INDIVIDUEL

1. VIETTO, 46 h. 49' 21".
2. Ronconi, 46 h. 50' 43" ; 3. Brambilla, 46 h. 57' 22" ; 4. Cogan, 47 h. 17" ; 5. Camellini, 47 h. 1 m. 32" ; 6. Robic, 47 h. 4' 30" ; 7. Fachleitner, 47 h. 11' 9" ; 8. G. Weilehmann, 47 h. 13' 8" ; 9. Impanis, 47 h. 13' 18" ; 10. Schotte, 47 h. 15' 44" ; 11. Tacca, 47 h. 16' 30" ; 12. Bourlon, 47 h. 23' 54" ; 13. Teisseire, 47 h. 25' 9" ; 14. Cottur, 47 h. 25' 3" ; 15. Latorre, 47 h. 27' 37" ; 16. Diot, 47 h. 28' 40" ; 17. Corrieri, 47 h. 28' 52" ; 18. Gauthier, 47 h. 34' 31" ; 19. Mathieu, 47 h. 36' 53" ; 20. Rossello, 47 h. 37' 22".

PAR EQUIPES

1. ITALIE, 141 h. 4' 35".
2. France, 141 h. 24' 9" ; 3. Ouest 141 h. 42' 57" ; 4. Belgique, 142 h. 6' ; 5. Centre-Sud-Ouest, 142 h. 30' 15" ; 6. Suisse, 142 h. 49' 25" ; 7. Sud-Est, 143 h. 9" ; 8. Ile-de-France, 143 h. 2' 1" ; 9. Hollande-Etrangers de France, 143 h. 10' 23" ; 10. Nord-Est, 145 h. 44' 38".

RECTIFICATIF

C'est par erreur que nous avons rattaché à la rédaction de L'Echo d'Alger, notre confrère Toni Arbona. Celui-ci, est en réalité le correspondant sportif du Journal d'Alger, organe de grande information, qui avait permis au coureur musulman Chibane de prendre le départ dans le Tour de France.

AUJOURD'HUI :

Lyon - Grenoble

(172 kilomètres)

	km.	h.m.
LYON	0	11.00
Bron	6	11.11
Saint-Laurent-de-Mure	17	11.30
Bourgoin	40	12.09
Ruy	43	12.14
La Tour-du-Pin (C. V.) (339 m.)	55	12.35
Saint-Clair	58	12.41
Aoste	69	13.01
Saint-Genix-sur-Guiers	71	13.05
Col de la Crusille (582 mètres)	80	13.28
Col de l'Epine (1.003 m.)	93	14.05
Cognin (C.R.)	105	14.22
Chambéry (272 m.)	108	14.27
Col du Granier (1.164 m.)	123	15.12
Saint-Pierre - d'Entremont 664 m.)	133	15.27
Col de Cucheron (1.140 mètres)	141	15.47
St - Pierre -de-Chartreuse (888 m.)	145	15.53
Col de Porte (1.325 m.)	154	16.15
GRENOBLE	172	16.40

DEMAIN JEUDI...

Emile Famechon battu à Londres

A l'Olympia de Londres, le boxeur Français Emile Famechon a été battu aux points, hier soir, par le poids mouche irlandais Rinty Monaghan.

Le chef des chemises vertes devant la Cour de Justice

Joseph Bilger, qui fut le chef du mouvement séparatiste des chemises vertes et conseiller politique du gauleiter Burckel, répond du crime de haute trahison devant la cour de justice de Metz.

Par la parole et par la plume, il avait combattu la France et la République.

Partisan de l'incorporation de l'Alsace-Lorraine au Reich, il fut déjà condamné, dès 1937, pour sa propagande contre la ligne Maginot. Sous l'occupation il fit intensifier les expulsions et traqua les patriotes.

COURSES

AUJOURD'HUI AU TREMBLAY

Courses de 17 à 20 heures

Rappelons qu'à titre d'essai les réunions d'aujourd'hui, au Tremblay, et des 11 et 16 juillet, commenceront à 17 heures au lieu de 14 heures. Le départ de la dernière course sera donné à 20 h. 10.

Le Prix Le Marois vaudra le tardif déplacement à l'hippodrome de la Société de sport de France.

L'IMPERIAL et OLEIRI semblent dominer leurs rivaux, auxquels ils devront toutefois rendre dix livres. On peut voir une chance à QUARTIER MAITRE III.

Les pronostics de « Djebel »

PRIX BEAUMINET (à récl., 90.000 fr., 2.150 m.). — Beau Geste, Nadir.

PRIX DE JOINVILLE (app., 125.000 fr., 1.400 m.). — Fingal, Piaffeur.

PRIX VERSIGNY (gentl. rid., 100.000 fr., 2.300 m.). — Cimarosa, Myrmidon.

PRIX LA FAVORITE (hand., 125.000 fr., 1.600 m.). — Etoile Perlée, Astarté.

PRIX LE MAROIS (400.000 fr. 2.000 m.). — L'Impérial, Oleiri.

PRIX CHALET (hand., 125.000 fr., 1.600 m.). — Albert II, Victorieux IV.

PRIX THE FRISKY MATRON (150.000 fr., 900 m.). — Tsatli, Petit Seigneur.

Nos sélections : Etoile Perlée, L'Impérial.

Demain, courses à Auteuil.

HIER A SAINT-CLOUD

WISE LEGEND, qui portait un poids favorable, a enlevé de peu, mais nettement, le Prix de Pepinvast.

On a beaucoup admiré le style de la victoire de SANARI, qui a surclassé ses adversaires du Prix de Grisy.

Quant à ROSALTIC, elle poursuit sans désemparer son impressionnante série de succès prodigieusement faciles.

PRIX DE PONT-L'EVEQUE. — 1. Réginette, à la vicomtesse Vigier (G. Bridgland), G. 20, P. 15 ; 2. Avec Ticket, P. 13.

PRIX PAPILLON ROSE. — 1. Rosaltic, à M. E. Nominé (M. Lollierou), G. 11, P. 11 ; 2. Terre Ale, P. 11. Jumelé, 17.

PRIX DE MORAINVILLIERS. — 1. Foudroyant, à M. H. Hombert (R. Carneaux), G. 33, P. 11 ; 2. Goldy, P. 11. Jumelé, 21.

PRIX DE PEPINVAST. — 1. Wise Legend, à Mme M. Cecire (S. Doubowski), G. 69, P. 32 ; 2. Captain Falkovich, P. 40. Jumelé, 190.

PRIX DE GRISY. — 1. Sanari, à M. J. Herz (W. Johnstone), G. 20, P. 15 ; 2. Mona Stella, P. 21. Jumelé, 91.

PRIX DE LA GAILLARDERIE. — 1. Ivon Louis de Belford, à M. R. Mabille (L. Flavien), G. 28, P. 12 ; 2. Astérian, P. 12 ; 3. Zarfoli, P. 16.

PRIX DE CHAMBOURCY. — 1. Flossie, à M. T.-J. Champion (J. Laumain), G. 16 ; 2. Hors d'Œuvre. Jumelé, 45.

Les tenniswomen américaines en vedette à Wimbledon

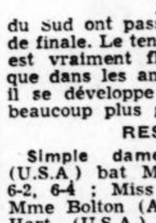

Le festival américain du tennis continue au tournoi de Wimbledon. Avant-hier, en simple messieurs, trois Américains et un Australien se sont qualifiés pour disputer les demi-finales. Hier, trois Américaines et une joueuse de l'Afrique du Sud ont passé le cap des quarts de finale. Le tennis d'outre-Atlantique est vraiment florissant, nul doute que dans les années qui vont suivre il se développe sur une profondeur beaucoup plus grande.

RESULTATS

Simple dames : Mlle Osborne (U.S.A.) bat Mme Menzies (G.-B.) 6-2, 6-4 ; Miss Bough (U.S.A.) bat Mme Bolton (Aust.) 6-2, 6-3 ; Miss Hart (U.S.A.) bat Mme Bostock (G.-B.) 4-6, 6-1, 6-2 ; Mme Sumnier (Afrique du Sud) bat Mme Todd (U.S.A.) 7-5, 6-4.

Ce Soir — TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE

A 20 h. 30 AU PALAIS DE CHAILLOT

Au programme MUSIQUE ET VARIETES

Orchestre sous la direction de Félix NOVOLONE

ENTRÉE LIBRE